Revue Congolaise des Sciences Humaines et Sociales
Site web : http://recosh.cresh-rdc.org

ISSN :2957-6385 (print), ISSN : 2957-6393 (online)
https:/www. doi.org/10.59189/crsh20260211

Enjeux climatiques et développement durable : quel impact de la diplomatie congolaise sur la gouvernance climatique multilatérale ?

Climate Issues and Sustainable Development: What Impact Does Congolese Diplomacy Have on Multilateral Climate Governance?

François LONGE OTOKO[1]

1 Chercheur à l'Université de Kinshasa et Apprenant D.E.A./D.E.S. en Relations Internationales, Faculté des Sciences Sociales Administratives et Politiques Université de Kinshasa. Téléphone : **+243822178323,** E-mail : **francoislonge86@gmail.com**

Résumé. *De nos jours, la diplomatie climatique s'impose comme un levier stratégique dans les relations internationales, en particulier pour les pays en développement fortement exposés aux effets des changements climatiques. La République Démocratique du Congo fait partie de ces pays qui font face aux défis du développement durable et qui ont besoin de cet outil qu'est la diplomatie pour tirer profit des opportunités qu'offre la gouvernance climatique. Cette étude examine l'impact de la diplomatie sur les politiques publiques en faveur du développement durable en RDC, pays à fort potentiel écologique mais largement vulnérable à la crise climatique. A travers une analyse de sa participation aux négociations, de ses engagements internationaux et des mécanismes de coopération mis en place, l'étude met en lumière les opportunités offertes ainsi que les limites rencontrées. Il ressort que malgré une présence remarquable sur la scène internationale, la RDC peine à traduire ses engagements en actions concrètes de développement durable, en raison notamment des contraintes institutionnelles, politiques et financières. L'article propose des pistes pour une diplomatie climatique plus efficace, au service d'une transformation socio-économique résiliente.*

Mots clés : Diplomatie climatique, Développement durable, Changements climatiques, Gouvernance climatique, accords climatiques, enjeux climatiques, RDC, Diplomatie environnementale.

Summary. *Nowadays, climate diplomacy has emerged as a strategic lever in international relations, particularly for developing countries heavily exposed to the effects of climate change. The Democratic Republic of Congo is one of those countries facing the challenges of sustainable development and in need of this tool, which is climate diplomacy, to take advantage of the opportunities it offers. This study examines the impact of climate diplomacy on public policies in favor of sustainable development in the DRC, a country with high ecological potential but largely vulnerable. Through an analysis of its participation in negotiations, its international commitments, and the established cooperation mechanisms, the study highlights the opportunities offered as well as the encountered limitations. It emerges that despite a remarkable presence on*

OPEN ACCESS

Received: 29 september 2025
Accepted: 04 march 2026
Available online: 22 september 2026

the international stage, the DRC struggles to translate its commitments into concrete sustainable development actions, notably due to institutional, political, and financial constraints. The article proposes avenues for more effective climate diplomacy, serving a resilient socio-economic transformation.

Keywords : Climate diplomacy, Sustainable development, Climate change, Climate governance, Climate agreements, Climate issues, DRC, Environmental diplomacy.

I. Introduction

Les changements climatiques représentent aujourd'hui l'un des plus grands défis globaux du XXIe siècle. Caractérisés par une intensification des événements climatiques extrêmes à savoir les sécheresses, inondations, cyclones, canicules etc., la fonte des glaciers et la montée du niveau des mers, ces bouleversements affectent toutes les régions du monde, bien que de manière inégale.

Sur le plan scientifique, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) confirme que les activités humaines, en particulier l'utilisation massive des énergies fossiles et la déforestation, sont les principales causes de ce phénomène.

Face à l'urgence, la communauté internationale a adopté plusieurs instruments juridiques et politiques, dont la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Protocole de Kyoto (1997) et l'Accord de Paris (2015). Ces accords visent à limiter la hausse de la température à 1,5 °C ou 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle, et à renforcer les capacités d'adaptation des pays.

Cependant, malgré les engagements internationaux, les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter, soulignant la nécessité d'actions plus ambitieuses, plus coordonnées et plus inclusives, notamment en faveur des pays du Sud.

Dans ce contexte, les enjeux de développement durable prennent une place centrale dans les relations internationales contemporaines. La gouvernance climatique multilatérale, matérialisée par les accords internationaux, les conférences des parties (COP) et les mécanismes de financement climatique, oblige les Etats à redéfinir leurs stratégies diplomatiques pour défendre leurs intérêts tout en contribuant aux efforts collectifs. Dans ce cadre, la diplomatie climatique est devenue un instrument stratégique de négociation et de plaidoyer.

Pour un pays comme la République Démocratique du Congo, dotée d'un potentiel écologique exceptionnel, notamment la forêt du bassin du Congo, des ressources en eau et des minéraux stratégiques, la gouvernance climatique représente à la fois une contrainte et une opportunité. Car malgré ses énormes atouts, la RDC peine à capter de manière optimale les opportunités offertes par la gouvernance climatique, tant en matière de financements que de coopération techniques ou de visibilité stratégique.

Dès lors, il devient pertinent de s'interroger sur l'impact réel de la diplomatie congolaise dans ce contexte de la gouvernance climatique multilatérale : quels gains, quelles limites et quelles perspectives pour un développement durable plus inclusif et résilient ?

Autrement comment la diplomatie climatique peut-elle contribuer au développement durable de la RDC dans un contexte international dominé par les enjeux climatiques globaux ?

Cette étude se propose d'analyser les dynamiques actuelles, les défis structurels et les retombées diplomatiques en faveur de la RDC dans ce domaine stratégique.

I.1 Objectifs de la recherche

Cette étude poursuit deux types d'objectifs qui sont :

I.1.1 Objectif général :

Analyser la manière dont la diplomatie climatique contribue au développement durable de la RDC dans le contexte des négociations internationales.

1.1.1 Objectifs spécifiques :

1. Identifier les principaux axes de la diplomatie climatique congolaise.

2. Évaluer la participation et le positionnement de la RDC dans les instances internationales sur le climat.

3. Examiner les retombées concrètes (financières, politiques, environnementales) de cette diplomatie sur le développement national.

4. Proposer des pistes d'amélioration pour une diplomatie climatique plus stratégique et favorable au développement durable de la RDC.

1.1 **Méthodologie**

L'étude adopte une approche qualitative, orientée vers l'analyse documentaire et l'étude de cas.

Méthodes utilisées :

1. Analyse documentaire : revue des textes officiels (accords climatiques, politiques nationales, rapports des COP), publications scientifiques et rapports des ONG/organisations internationales.

2. Étude de cas : mise en lumière de la participation de la RDC dans les négociations climatiques majeures, avec un focus sur les engagements pris et les retombées pour le pays.

Cette méthodologie permet de comprendre à la fois les dynamiques diplomatiques internationales et les réponses nationales qui sont en lien avec les objectifs de développement durable.

II. **Cadre théorique**

Dans le cadre de cette étude, le recours au cadre théorique a permis de comprendre l'impératif de l'application de la théorie des régimes internationaux, développée par Stephen Krasner[Sthephen Kesner, 2015]. Elle postule que les relations internationales, même en l'absence d'un gouvernement mondial, sont structurées par des règles, des normes, des principes et des procédures, convenus entre États. Ces régimes facilitent la coopération et réduisent l'incertitude, structurent les interactions et favorisent la transparence entre les acteurs du système international.

Le régime climatique mondial, incarné par des cadres comme la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), le Protocole de Kyoto ou l'Accord de Paris, constitue un régime international qui rentre dans le cadre sus évoqué. Ces instruments organisent la coopération climatique, imposent des obligations quand bien même différenciées et offrent un espace de négociation multilatérale favorable à tous [Boyoo, 2022].

Dans le cas de la RDC, la théorie des régimes internationaux aide à analyser à la fois :

- ✓ Son positionnement dans ces cadres normatifs ;
- ✓ Sa marge de manœuvre diplomatique ;
- ✓ Les opportunités et contraintes que ces régimes offrent pour le développement et la résilience climatique du pays.

Il importe également de noter que cette approche a été complétée par la théorie de la diplomatie environnementale qui est une branche des relations internationales qui s'intéresse aux interactions diplomatiques entre États et acteurs non étatiques autour des enjeux liés à la protection de l'environnement, à la gestion durable des ressources naturelles et à la lutte contre les changements climatiques. Elle se fonde sur la nécessité de résoudre des problèmes environnementaux transfrontaliers par la négociation, la coopération et la mise en place d'accords multiformes [Armande Orsini, 2018].

Cette théorie postule que, face à la mondialisation des risques écologiques [Boudia, S., & Henry, E. 2015], les États sont contraints d'adopter une posture coopérative, bien que souvent asymétrique en termes de responsabilités et de capacités. La diplomatie environnementale repose sur les trois piliers suivants :

- La négociation d'engagements contraignants ou non contraignants dans des cadres multilatéraux [Pamela Chasek, 2020] (ex : CCNUCC, COP, Accord de Paris etc.) ;

- La mobilisation de ressources financières et technologiques pour l'adaptation et la résilience, notamment pour les pays en développement ;

- La coordination des politiques nationales avec les exigences et les priorités internationales.

Ainsi pour la RDC, riche en ressources écologiques (forêt du Bassin du Congo, biodiversité, eau douce…), la diplomatie environnementale devient un autre levier stratégique pour défendre ses intérêts, obtenir des financements climatiques et se positionner comme acteur clé dans la gouvernance climatique mondiale.

Dans ce contexte, l'évolution des relations internationales a occasionné par voie de conséquence celle du rôle traditionnel des diplomates et même marginalisé celui des agents consulaires. Le développement des relations économiques, scientifiques ou culturelles entre les nations a étendu les domaines de compétences des diplomates mais a également provoqué l'intervention dans le champ des relations extérieures des ministères techniques (comme les ministères chargés de la défense, des finances, de l'Agriculture du commerce extérieur, de l'environnement etc.).

En contexte contemporain, la diplomatie s'adapte donc aux défis globaux dont les changements climatiques et mobilise à la fois les instruments classiques (représentations diplomatiques, traités) et les nouveaux canaux d'influence (organisations internationales, forums multilatéraux, société civile, réseaux numériques). Longtemps perçue comme l'apanage exclusif des missions diplomatiques classiques, la diplomatie s'est progressivement transformée pour répondre à cette complexité croissante des enjeux mondiaux. Aujourd'hui, face à des défis globaux comme les changements climatiques, la diplomatie s'ouvre à de nouveaux acteurs, à de nouvelles thématiques et à de nouvelles approches. Cette mutation confirme la nécessité pour les États, y compris la RDC, de redéfinir les axes d'action en fonction des enjeux, des secteurs et des acteurs en scènes. C'est dans ce contexte qu'il nous conviendra de parler de la diplomatique que de la diplomatie tout court.

III. La RDC dans la gouvernance climatique multilatérale

La crise climatique est un phénomène global qui résulte principalement des émissions massives de gaz à effet de serre (GES) issues des activités humaines. Depuis 1992, le monde s'est lancée dans une lutte acharnée contre ce phénomène, instaurant un régime climatique multilatéral afin de maintenir l'élan du développement sobre en carbone et profitable à tous.

Dans cette dynamique, la RDC occupe une place stratégique grâce à son rôle de «pays-solution». Dotée du deuxième plus grand massif forestier tropical au monde, d'importantes ressources en eau douce et des minéraux critiques essentiels à la transition énergétique, elle participe activement aux négociations internationales, notamment lors des COP et d'autres forums types. Malgré sa vulnérabilité, elle milite pour une justice climatique, pour le transfert de technologies et pour des financements adaptés aux efforts de conservation et à ses ambitions d'un développement durable au profit de sa population. Sa présence dans la gouvernance climatique vise à faire reconnaître sa contribution écologique tout en mobilisant des opportunités pour renforcer sa résilience face à la crise climatique.

1.1. Le profil environnemental et minéral de la RDC

D'après les données publiées par la chaine britannique (BBC NEWS AFRIQUE) [Isidore Kouwonou, 2025], la république démocratique du Congo possède un profil environnemental exceptionnel, faisant d'elle l'un des pays les plus stratégiques en matière de lutte contre les changements climatiques. Elle abrite près de 60 % du bassin du Congo, considéré comme le deuxième plus grand massif forestier tropical au monde après l'Amazonie, avec environ 155 millions d'hectares de forêts. Ce patrimoine joue un rôle vital comme puits de carbone et régulateur

climatique mondial, contribuant ainsi à l'atténuation des effets des changements climatiques.

La RDC dispose également d'immenses ressources en eau douce, notamment à travers le fleuve Congo, le deuxième plus puissant fleuve au monde en débit. Ce réseau fluvial fournit de l'eau douce à une large partie de la population et alimente de nombreux écosystèmes. Les nombreux lacs et rivières constituent également des habitats riches en biodiversité remarquable, avec une faune et une flore uniques. Outre ses ressources, la RDC dispose de sols fertiles propices à l'agriculture, nécessaires à la résilience alimentaire dans ce contexte des changements climatiques.

Enfin, la RDC est dotée de ressources minérales d'une importance stratégique mondiale, notamment dans le contexte actuel de la transition énergétique. Alors que le monde cherche à réduire sa dépendance aux énergies fossiles et à accélérer le développement des technologies vertes, les minéraux critiques que possède la RDC jouent un rôle clé dans cette dynamique.

Elle détient environ 60 à 70% des réserves mondiales de cobalt évalué à plus de 70% de la production mondiale. Elle se classe parmi les 5 premiers producteurs mondiaux du cuivre, métal utilisé dans les infrastructures d'énergie renouvelable. A cela s'ajoute le Coltan, minerais clé dans le domaine de l'électronique, la RDC en produit entre 20 et 30% de la production mondiale.

Ces potentiels écologique et minéral sont des ressources stratégiques pour l'avenir socio-économique de la RDC et pour la lutte mondiale contre les changements climatiques. Ils représentent un levier stratégique pour la transition énergétique globale et l'atténuation de l'impact climatique de l'ère. Leur valorisation et exploitation responsables peuvent permettre au pays de s'inscrire dans une dynamique mondiale de développement durable, tout en renforçant sa souveraineté économique.

1.2. **Engagements internationaux de la RDC**

S'appuyant sur ce portrait écologique et minéral, la RDC s'est rendu signataire de plusieurs accords internationaux majeurs liés à l'environnement et au développement durable. Ces engagements traduisent la volonté du pays à s'inscrire dans les efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques et de promouvoir un développement durable, tout en cherchant à concilier protection de l'environnement et croissance économique. Voici quelques détails sur le contexte et le contenu de ces engagements dans le cadre de la gouvernance climatique multilatérale :

1.1.1. *Présence au sein des Accords climatiques et environnementaux*

La République Démocratique du Congo est un acteur important dans la gouvernance climatique mondiale, notamment grâce à sa participation dans plusieurs accords internationaux majeurs visant à encadrer les actions climatiques au niveau global.

D'abord, la RDC a signé et ratifié la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 1997. Cette convention constitue la base juridique des négociations climatiques internationales, engageant les États à limiter les émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter aux impacts du changement cliamatique. [BOYOO ITAKA, 2023]

Ensuite, elle est signataire de l'Accord de Paris (2015), un traité universel qui vise à limiter le réchauffement climatique bien en dessous de 2°C, de préférence à 1,5°C, par rapport aux niveaux préindustriels. À travers cet accord, la RDC s'est engagée à soumettre une Contribution Déterminée au niveau National (CDN), précisant ses objectifs de réduction d'émissions et ses plans d'adaptation, tout en bénéficiant d'un soutien international pour renforcer ses capacités.

La RDC est aussi partie à la Convention sur la diversité biologique (CDB), adoptée en 1992, qui vise à conserver la biodiversité, à utiliser ses ressources de manière durable et à partager équitablement les bénéfices qui en découlent. Cette convention est particulièrement pertinente pour

la RDC qui abrite une des plus grandes forêts tropicales du monde, essentielle pour le stockage du carbone et la régulation climatique.

Enfin, la RDC participe aux accords régionaux et initiatives internationales liés à la protection des forêts, notamment le Mécanisme REDD+ (Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts), qui vise à inciter financièrement les pays en développement à préserver leurs forêts pour lutter contre les changements climatiques.

Il faut noter que cette participation active démontre son engagement à contribuer aux efforts internationaux pour la lutte contre le réchauffement climatique, en conciliant protection de son patrimoine naturel et développement socio-économique durable. Ces engagements placent la RDC en position d'acteur clé dans la diplomatie climatique multilatérale.

1.3. **Les acteurs clés de la diplomatie climatique congolaise**

Pour satisfaire ses ambitions de promouvoir un développement socio-économique dans ce contexte de la crise climatique, la RDC a choisi de se servir de la diplomatie climatique comme outil de taille mettant en scène plusieurs acteurs essentiels qui œuvrent à la promotion et à la défense de ses intérêts sur la scène internationale. Parmi ceux-ci, il y a le Gouvernement congolais. Ce dernier joue un rôle central dans la définition des politiques et la coordination des actions diplomatiques.

Il y a ensuite les Organisations Non Gouvernementales (ONG), nationales et internationales qui sont des partenaires majeurs, apportant expertise, plaidoyer et soutien aux initiatives de résilience et de conservation.

En troisième position se classent les institutions scientifiques et universitaires qui contribuent par la recherche et le suivi des impacts climatiques, fournissant des données fiables pour éclairer les négociations.

Enfin, la RDC collabore activement avec les partenaires multilatéraux (ONU, CCNUCC, Banque mondiale) et les pays donateurs, qui facilitent le financement et la mise en œuvre des projets liés à la diplomatie climatique. Ces acteurs interconnectés forment un réseau dynamique essentiel à la promotion de la diplomatie climatique congolaise. Voici quelques détails liés à la contribution de chaque acteur dans les actions climatiques en soutien aux efforts diplomatiques congolais :

1.1.1. *Le gouvernement congolais (acteur principal)*

Le gouvernement de la RDC joue un rôle central dans la conduite de la diplomatie climatique, orchestrant les efforts nationaux pour répondre aux enjeux environnementaux tout en valorisant le potentiel écologique du pays. Plusieurs organes étatiques sont impliqués, chacun avec des responsabilités bien spécifiques :

- *Le ministère de l'Environnement et du Développement durable* est l'acteur principal chargé de formuler les politiques environnementales, de coordonner la participation aux négociations internationales (comme la COP) et de piloter les stratégies nationales d'adaptation et d'atténuation climatique.

- *Le ministère des Affaires étrangères* assure la coordination de la représentation diplomatique de la RDC auprès des institutions internationales, négocie les accords multilatéraux et veille à la cohérence des positions congolaises dans les forums climatiques.

- *Le ministère mines* joue un rôle stratégique dans la gestion durable des ressources minérales, essentielles à la transition énergétique et à la conservation de la biodiversité, contribuant ainsi aux engagements climatiques.

- *Le ministère des Finances* est impliqué dans la mobilisation des financements climatiques, en partenariat avec les bailleurs internationaux, pour soutenir les projets de résilience et d'adaptation.

- *Le parlement congolais* participe à l'adoption des lois environnementales et au contrôle des engagements internationaux.

Ainsi, la synergie entre ces organes étatiques permet à la RDC d'affirmer sa diplomatie climatique en conciliation intérêts nationaux et obligations internationales.

1.1.2. *Les Organisation Non-Gouvernementales (ONG)*

Les ONG congolaises et internationales agissent comme des catalyseurs entre la société civile et les sphères de négociation. Elles renforcent la légitimité de la diplomatie climatique congolaise, contribuent à la transparence et facilitent l'accès aux financements verts. C'est le cas par exemple de *OCEAN* (Organisation Congolaise des Écologistes et Amis de la Nature) qui contribue depuis 1994, au plaidoyer local, à l'éducation environnementale et au suivi des engagements climatiques pour une gestion durable des ressources naturelles en impliquant les communautés locales.

L'ONG *Rainforest Foundation UK* et ses partenaires locaux assistent les communautés locales dans la défense de leurs droits et facilitent leur inclusion dans les politiques de gestion durable, avec un impact diplomatique indirect mais stratégique. Le CBFP (Partenariat pour les forêts du bassin du Congo) bien qu'une plateforme multi acteurs, intègre fortement les ONG congolaises dans la concertation régionale et le dialogue politique, renforçant la position diplomatique de la RDC. Le travail et l'approche de RFUK épousent très largement le Cadre de coopération du PFBC, parce qu'ils partagent la conviction que le bien-être des populations locales, la protection et la gestion durable de la forêt tropicale du Bassin du Congo. La liste étant non exhaustive, l'on doit retenir simplement que les ONG sont considérées comme acteurs indirects de la diplomatie climatique du fait qu'elles participent à la formulation des politiques climatiques et de stratégie de développement de la RDC.

1.1.3. **Partenaires internationaux**

La République Démocratique du Congo, en raison de son importance écologique mondiale, bénéficie de l'appui de plusieurs partenaires internationaux pour renforcer sa diplomatie climatique. Ces partenaires, bilatéraux, multilatéraux ou institutionnels, jouent un rôle clé à travers l'appui technique, le financement, le renforcement des capacités, la facilitation de l'accès aux négociations et la mise en œuvre de projets concrets de résilience climatique. Voici quelques implications de ces acteurs essentiels à l'action diplomatique congolaise en faveur du climat :

1.1.3.1. *Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)*

Le PNUD soutient la RDC dans l'élaboration et la mise en œuvre de sa politique climatique, notamment à travers le développement des contributions déterminées à l'échelle nationale (CDN). Il finance et appuie également la gouvernance climatique locale, le renforcement institutionnel et la transparence dans la gestion environnementale.

1.1.3.2. *Banque Mondiale (BM)*

À travers ses programmes comme le Fonds pour les forêts du bassin du Congo (CAFI) ou le Fonds de partenariat pour le carbone forestier, la Banque mondiale appuie la RDC dans la gestion durable de ses forêts et la réduction des émissions liées à la déforestation. Elle soutient aussi les investissements dans des projets d'énergie propre et d'adaptation.

1.1.3.3. *Union Européenne (UE)*

L'UE est un partenaire diplomatique majeur. Elle appuie des projets sur la conservation de la biodiversité, la gouvernance forestière et le développement durable. Son rôle diplomatique est aussi visible dans les forums internationaux où elle soutient la représentation de la RDC dans les négociations multilatérales. [Tyala Ifwanga, 2025].

1.1.3.4. *FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)*

La FAO appuie la RDC dans les politiques agricoles durables et résilientes au climat, notamment via l'agroforesterie, la sécurité alimentaire et les pratiques d'adaptation communautaire. Elle intervient aussi dans la REDD+ et la restauration des paysages.

1.1.3.5. *GIZ (Coopération allemande)*

La GIZ soutient la gouvernance forestière, les initiatives de préservation des écosystèmes et les projets REDD+. Elle renforce également les capacités techniques du ministère de l'Environnement congolais.

En gros, l'appui de ces partenaires est essentiel pour permettre à la RDC d'assumer pleinement son rôle de « pays-solution » face à la crise climatique. Leur implication dans les institutions, les territoires et les négociations internationales renforce la capacité du pays à s'insérer convenablement dans la gouvernance climatique mondiale.

1.3. **Stratégies diplomatiques adoptées**

Dans un schéma de consolidation des efforts pour la promotion du développement durable, plusieurs stratégies diplomatiques ont été adoptées par la RDC pour faire face à la crise climatique, en s'appuyant sur son rôle crucial dans la préservation des forêts tropicales et sa position dans la gouvernance climatique internationale. Voici les principales stratégies diplomatiques congolaises à la portée mondiale adoptées dans ce contexte de crise climatique :

1.1.1. Participation active aux négociations internationales

Ayant compris que les enjeux de la crise climatique se joue en grande partie au niveau global, la RDC essaie de promouvoir son rôle important si pas stratégique dans les forums multilatéraux tels que la Convention-cadre les Conférences des Parties (COP) et autres [Muriel DEVEY]. Elle cherche à défendre ses intérêts en mettant en avant son potentiel écologique unique, notamment à travers la préservation du bassin du Congo, deuxième poumon vert de la planète. Elle se positionne comme un pays à multiples solutions face à la menace globale qu'est le réchauffement climatique. Dans ce contexte, les efforts de négociations de la RDC reflètent une réponse à un triple défi portant notamment sur la protection de ses écosystèmes tout en exploitant son secteur minier, la maximisation des retombées économiques et participation aux efforts de résilience climatique au plan global.

1.1.2. Promotion du mécanisme REDD+

Le mécanisme REDD+ vise à valoriser les services écosystémiques rendus par les forêts, en échange d'un soutien financier et technique pour la conservation. La RDC mise sur la diplomatie pour attirer des financements internationaux via ce mécanisme jugé salvateur pour son développement. Dans ce contexte, le pays défend une approche de justice climatique, insistant sur la responsabilité différenciée des pays développés et sur le besoin d'un financement accru pour les pays vulnérables comme la RDC. Ainsi, la RDC a été l'un des premiers pays au monde à mettre en place un Fonds National REDD+ (en 2015) et le premier pays d'Afrique à signer un ERPA (*Emission Reduction Payment Agreement*) de paiements organisés sur les résultats avec le Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque Mondiale pour le programme juridictionnel de Mai - Ndombe en 2018.

1.1.3. Coopérations régionale et bilatérale

Pour renforcer l'intégration régionale dans le bassin du Congo et promouvoir une coopération solide en matière de navigation fluviale, les experts de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et ceux de la RDC, avec l'appui technique et financier de la CEA, avaient élaboré et fait adopter en 1999, par l'ensemble des États concernés, le « Code de Navigation Intérieure CEMAC/RDC ». Complété par l'accord additif signé en 2007, l'initiative du CICOS (vue comme un des leviers pratiques de coopération basé sur le bassin du fleuve Congo) est venue répondre au besoin de concertation d'intérêts liés à l'exploitation des ressources en

eau du fleuve Congo dans le contexte postcolonial des pays riverains (République du Cameroun, République du Congo, République Centrafricaine et République Démocratique du Congo).

C'est une preuve que la RDC engage des partenariats avec ses voisins africains, soutenus par des pays et organisations donateurs, pour renforcer les capacités nationales en matière d'adaptation et d'atténuation, en particulier dans les secteurs forestiers, agricole et énergétique.

La mise en œuvre du projet « Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale » (CAFI), ainsi que les engagements pris lors de la COP26 à Glasgow, illustrent comment la RDC utilise ce levier régional pour capter des financements, promouvoir des partenariats innovants (avec la Norvège, la France, la Belgique, etc.) et renforcer son influence.

1.1.4. Mise en place d'une coordination interne

Par la création d'instances nationales dédiées à la coordination des actions climatiques et à la représentation diplomatique, la RDC cherche à mieux articuler ses politiques internes et sa stratégie internationale. Elle cherche à valoriser ses ressources naturelles (notamment minérales nécessaires à la transition énergétique) en soulignant leur rôle dans la lutte contre le changement climatique, afin d'attirer des investissements responsables et durables.

Ces stratégies visent donc à renforcer la résilience nationale face aux impacts climatiques tout en mobilisant un soutien international conséquent pour un développement durable.

1.4. **Opportunités et Défis de la RDC dans la gouvernance climatique**

Dotée d'un immense potentiel écologique (forêt du Bassin du Congo, richesses hydriques, biodiversité unique), la RDC se positionne comme un acteur stratégique dans la gouvernance climatique mondiale. Cette position lui confère une ouverture à des opportunités majeures, notamment pour la valorisation des services écosystémiques, le renforcement de ses partenariats stratégiques et la captation des financements climatiques. Si elles étaient mieux valorisées, ces opportunités permettraient à la RDC de transformer sa vulnérabilité en levier de développement durable. Malheureusement, le pays fait face à plusieurs défis qui ne lui permettent pas de jouir pleinement de cette avantageuse position qu'elle occupe. Il s'agit concrètement de ses faiblesses institutionnelles, de l'accès limité aux financements climatiques, du manque de données fiables, et de sa faible capacité de négociation.

1.1.1. Opportunités climatiques qui s'offrent à la RDC

A cette ère de la crise climatique, plusieurs opportunités s'offrent à tous les acteurs internationaux plus particulièrement à des Etats ayant des potentialités capables de soutenir les efforts de résilience fournis par la communauté internationale. En raison de ses richesses écologiques et minérales, la République Démocratique du Congo (RDC) est bien connectée à ce circuit et a bénéficié de plusieurs opportunités de financements, de transfert de technologies, d'appuis institutionnels de visibilité diplomatique. Ces appuis proviennent d'institutions internationales, de fonds climat mondiaux, ainsi que de partenariats bilatéraux et multilatéraux, en reconnaissance de son rôle en tant que «poumon écologique» mondial. En voici quelques exemples concrets :

1.1.1.1. Opportunités de financements

Plusieurs mécanismes existants offrent à la RDC des opportunités de financements pouvant lui permettre de contrer ou de s'adapter aux dérives climatiques répétitives. C'est le cas du *Fonds Vert pour le Climat (GCF – Green Climate Fund), du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM/GEF), de l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI – Central African Forest Initiative), du Mécanismes REDD+* et bien d'autres mécanismes dans le cadre de la coopération multi ou bilatérale. Plusieurs financements ont été enregistrés par la RDC au travers des projets soumis auprès de ces mécanismes. C'est le cas du *Projet sur la résilience des communautés face aux inondations*, mis en œuvre avec le AFD et le *Financement d'initiatives de renforcement de capacités institutionnelles*

pour la gestion climatique. La RDC a été bénéficiaire de plusieurs cycles de financement pour : *La conservation de la biodiversité (notamment dans les parcs nationaux). La lutte contre la déforestation et la dégradation des terres.* Des projets de développement à faible émission de carbone dans l'agriculture et l'énergie.

oSelon un rapport publié le mercredi 23 octobre 2024 par *Climate Policy Initiative*, un groupe de réflexion sur le climat composé de 90 experts, les financements climatiques mobilisés en faveur des pays africains ont dépassé pour la première fois la barre de 50 milliards de dollars en 2022. Ce rapport révèle que le continent a reçu un total de 52,1 milliards de dollars de financements climatiques en 2022 contre 35,2 milliards en 2021 et 30,4 milliards en 2020.

Lors de la COP28 à Dubaï, la RDC a obtenu un fonds de 62 millions de dollars pour renforcer sa nouvelle économie climatique. Selon la radio onusienne émettant en RDC, Mme Stéphanie Mbombo, l'Envoyée spéciale du Chef de l'Etat sur la nouvelle économie du climat avait estimé que ce fonds obtenu des pays les plus pollueurs lors de la COP 28 à Dubaï, serait l'un des succès de la participation de la RDC à ce forum mondial sur le climat : « *C'est la première fois qu'un pays du Sud va accéder à un fonds où ce pays lui-même négocie les termes, la finalité, l'objectif et les normes pour accéder à ce fonds* ».

Cependant, les données de la Banque africaine de développement et du Fonds vert pour le climat (FVC), montrent que la RDC n'a mobilisé qu'environ 40 à 60 millions USD entre 2015 et 2022 via les mécanismes multilatéraux. Ce montant contraste fortement avec des pays comme le Maroc (plus de 300 millions USD sur la même période) ou encore le Rwanda (plus de 120 millions USD), pourtant beaucoup plus petits en superficie et en population. Le Fonds Vert pour le Climat a par exemple approuvé en 2021 un financement de 21,3 millions USD pour le projet de gestion durable des forêts en RDC [Charlène Watson et Al, Février 2022] – un montant dérisoire comparé à l'immense superficie forestière à protéger.

En résumé, ces opportunités montrent que la RDC commence à capter des financements climatiques grâce à la diplomatie climatique, mais elle doit encore renforcer sa capacité d'absorption car le niveau actuel des financements climatiques obtenus par la RDC est très insatisfaisant par rapport à son importance écologique.

1.1.1.2. Opportunités technologiques

Le vent de la crise climatique ne se limite pas aux opportunités de financements, il s'élargit jusqu'à favoriser le transfert des technologies nouvelles adaptées au contexte des enjeux actuels. La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et l'Accord de Paris reconnaissent explicitement le transfert de technologies comme un élément fondamental pour permettre aux pays en développement dont la RDC, d'atténuer les effets du changement climatique et de s'adapter efficacement.

En tant que partenaire de plusieurs institutions multilatérales, régionales et sous régionales, la RDC a bénéficié de plusieurs engagements internationaux prévoyant le transfert de technologies vertes pour l'adaptation et l'atténuation face aux effets des changements climatiques. Ces transferts s'inscrivent dans des cadres multilatéraux (CCNUCC, Fonds pour l'environnement mondial, etc.), régionaux (COMIFAC, initiatives du Bassin du Congo), et bilatéraux (coopérations techniques avec la France, l'Allemagne, la Chine, etc.).

Les technologies introduites concernent principalement la gestion durable des forêts, les énergies renouvelables (solaire, biomasse), l'agriculture résiliente, les systèmes d'alerte climatique et les outils de mesure des émissions. Le secteur agricole étant le plus affecté par les changements climatiques en RDC, le transfert de technologies adaptées est jugé essentiel. Ainsi, grâce aux partenariats avec des organisations internationales comme la FAO et le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), la RDC a introduit des semences résistantes à la sécheresse, des systèmes d'irrigation, et des techniques agroforestières qui permettent de préserver la fertilité des sols tout en augmentant la productivité.

Ces technologies favorisent la sécurité alimentaire et la résilience des communautés rurales. Toujours dans ce contexte d'innovation introduite, plusieurs initiatives ont été mises en place pour renforcer la résilience agricole face aux changements climatiques. Il y a par exemple :

- Le projet Tools4SeedSystems : Ce projet vise à améliorer la résilience en renforçant les systèmes de semences pour les cultures de racines, tubercules et bananes, assurant ainsi la sécurité alimentaire des populations vulnérables[Dunia, D.; Fornkwa, V. 2023].

- Le projet Bean4Women Empowerment (B4WE) : Ce projet se concentre sur l'autonomisation des femmes dans la production de haricots, en promouvant l'agriculture climato-intelligente et en renforçant les droits des femmes aux ressources agricoles.

- Le Projet BRAINS : Financé par le Canada, ce projet vise à améliorer la résilience climatique des agricultrices et des jeunes agriculteurs en adoptant des technologies d'agriculture climato-intelligente.

En dépit de partenariats multiples, la RDC ne parvient pas encore à tirer pleinement profit des transferts technologiques prévus par les mécanismes climatiques. Il est impératif de renforcer les capacités locales, d'intégrer les transferts dans des politiques publiques cohérentes, et de privilégier des technologies adaptées et co-construites avec les bénéficiaires. Autrement, ces transferts resteront symboliques, sans réel impact sur la résilience nationale.

1.1.1.3. Visibilité et appuis institutionnels

La crise climatique a, en dehors des avantages matériels, permis aux pays membres de la communauté internationale de bénéficier de la visibilité stratégique internationale et des soutiens institutionnels nécessaires au renforcement des capacités. Pour ce qui est de la RDC, la visibilité est à la fois un levier pour renforcer sa position dans les négociations internationales et une opportunité d'attirer des partenariats, des financements et des soutiens institutionnels en faveur du développement durable. Cette visibilité stratégique se traduit aussi par la signature de partenariats bilatéraux et régionaux avec des acteurs majeurs comme l'Union Européenne, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, ainsi que des pays donateurs engagés dans la transition énergétique et la conservation environnementale.

En outre, la diplomatie climatique a permis à la RDC de renforcer son image à l'international, en tant que pays conscient de ses responsabilités environnementales et acteur engagé dans la lutte contre la crise climatique mondiale. Cette image positive est un facteur clé pour attirer des investissements étrangers, promouvoir le tourisme écologique et valoriser ses ressources naturelles dans un cadre durable.

Grâce à son engagement actif dans les négociations internationales et partenariats multilatéraux, la RDC bénéficie d'expertises institutionnelles et de formations spécialisées. Ces appuis couvrent des domaines clés tels que la gestion durable des forêts, la surveillance environnementale, les systèmes d'alerte précoce climatique, bref, le développement des solutions et la coordination des politiques globales et sectorielles en faveur de la résilience.

La visibilité stratégique internationale de la RDC est une opportunité essentielle qui lui permet de peser dans les débats globaux sur le climat et d'accéder à des ressources indispensables pour son développement durable. Cependant, à ce jour la visibilité stratégique internationale de la RDC reste confrontée à des défis majeurs, notamment liés à la gouvernance interne, à l'instabilité politique et à l'insuffisance des capacités institutionnelles pour coordonner efficacement les actions climatiques.

1.1.2. *Les défis qui s'interposent à la RDC dans la dynamique de la crise climatique.*

Comme souligné plus haut, le potentiel dont dispose la RDC sur plan écologique et minier ne suffit pour lui garantir une jouissance parfaite des avantages que lui offre la gouvernance climatique mondiale. Il nécessite une mise en valeur consé-

quente, une promotion à la commerciale pour en faire un véritable levier de développement, grâce à la diplomatie climatique. S'étant lancée dans cette aventure, la RDC fait face à un certain nombre des défis structurels l'empêchant de s'imposer comme acteur de premier plan tant en termes de bénéfices qu'en termes d'influence diplomatiques. Parmi ces défis, il y a :

1.1.2.1. Défis d'accès aux financements

Malgré quelques succès enregistrés dans les précédentes pages, l'accès limité de la République démocratique du Congo aux financements climatiques constitue un défi majeur dans ses efforts de lutte contre les effets du changement climatique et de promotion du développement durable. Bien que la RDC soit l'un des pays les plus riches en ressources naturelles et qu'elle joue un rôle central dans la régulation climatique mondiale, elle reste en marge des mécanismes financiers internationaux destinés à soutenir les pays vulnérables.

Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 2022), la RDC ne capte qu'une infime part des financements climatiques disponibles au niveau mondial, en raison de plusieurs contraintes : faiblesse institutionnelle, manque de capacités techniques pour monter des projets bancables, instabilité politique, et faible coordination entre les acteurs nationaux et internationaux.

Le Fonds vert pour le climat (FVC), principal mécanisme de financement climatique, n'a approuvé qu'un nombre très limité de projets en RDC, souvent de portée modeste. En 2023, la RDC n'avait bénéficié que d'environ 70 millions USD, un montant bien en deçà de ses besoins estimés pour une transition verte inclusive.

De plus, le manque de transparence, la lourdeur administrative et les risques perçus par les bailleurs freinent les flux financiers. Cela prive le pays d'investissements nécessaires pour renforcer l'adaptation, la résilience des communautés locales, ou encore la conservation de la biodiversité. Pour relever ce défi, la RDC devrait investir dans des projets pilotes démontrant l'efficacité des solutions d'adaptation, de gestion durable des ressources naturelles et d'atténuation des effets des changements climatiques. Ces projets servent de vitrines pour mobiliser davantage de financements et renforcer la crédibilité du pays sur la scène internationale. Elle doit améliorer sa capacité de planification stratégique, de montage de projets bancables, et de coordination multisectorielle. Elle doit pousser ses partenaires à s'engager dans des financements plus stables, inclusifs et durables afin de maximiser les retombées de la diplomatie climatique.

1.1.2.2. *Défis institutionnels et technologiques*

L'une des principales limites de la RDC réside dans l'insuffisance de cadres compétents, capables de formuler, négocier et suivre des projets conformes aux exigences des bailleurs de fonds climatiques tels que le Fonds vert pour le climat (FVC), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ou le Fonds d'adaptation. Ces institutions requièrent des projets bien structurés, appuyés par des données fiables, ce qui fait souvent défaut en RDC à cause du manque de statistiques environnementales à jour.

Le déficit en ressources humaines qualifiées, le manque d'infrastructures de soutien (laboratoires, maintenance, réseaux), et l'absence de stratégies de formation à long terme limitent la pérennité et l'efficacité des institutions. Dans le domaine de transfert technologique, souvent les équipements arrivent sans accompagnement technique suffisant ou s'insèrent dans des projets à durée limitée. Une grande partie de ces technologies est encore à un stade pilote ou demeure fragmentaire, sans intégration systémique. Certaines sont dépassées ou mal adaptées aux réalités locales, car pensées pour d'autres contextes socio-économiques.

La RDC ne dispose pas encore d'un cadre national solide de coordination des transferts technologiques. Le manque de transparence, la faible interopérabilité entre ministères (Environnement, Recherche scientifique, Industrie) et l'absence de politiques incitatives freinent l'absorption efficace de ces outils.

Il existe une fragmentation des responsabilités entre différents ministères (Environnement, Finances, Affaires étrangères, Plan), ce qui limite la lisibilité de la stratégie climatique congolaise. Cette désorganisation rend difficile la mise en place d'un guichet unique ou d'un point focal efficace chargé des négociations internationales et du montage de dossiers.

La RDC doit investir dans la formation spécialisée des diplomates, techniciens et décideurs impliqués dans les négociations climatiques. Cela inclut le développement de compétences techniques en changement climatique, négociation internationale, gestion des projets et finance verte. Un personnel mieux formé permettra d'améliorer la qualité des interventions et de maximiser les bénéfices des accords internationaux. Cela implique également la clarification des rôles et mandats de chaque institution impliquée dans la diplomatie climatique, créer et autonomiser les cellules interinstitutionnelles pour une meilleure coordination des actions en faveur du climat.

1.1.2.3. Défis de visibilité et d'un faible poids diplomatique

Bien que présente dans les forums internationaux (COP, GCF, etc.), la RDC peine à faire entendre sa voix face aux grands blocs économiques mieux organisés. Elle ne parvient pas toujours à influencer les règles d'allocation des financements climatiques, ni à positionner ses priorités de manière stratégique. Sa diplomatie climatique reste souvent réactive ou adaptive, très peu offensive et insuffisamment soutenue par des arguments scientifiques solides.

Il est crucial pour la RDC d'élargir le spectre des partenaires. Outre les acteurs traditionnels comme l'ONU ou la Banque mondiale, la RDC doit renforcer ses liens avec des institutions régionales (CEEAC, SADC), des pays émergents, ainsi que des entreprises privées et ONG internationales. Cette diversification permettra de renforcer son poids diplomatique, de capter plus efficacement les financements, les technologies et savoir-faire nécessaires à la mise en place d'un cadre diplomatique efficace.

Pour améliorer la qualité de ces partenariats, la RDC doit renforcer sa capacité de négociation, définir clairement ses priorités climatiques nationales, améliorer la redevabilité dans la gestion des projets, et veiller à l'alignement effectif des partenariats sur ses objectifs de développement durable.

Conclusion

L'analyse menée à travers cet article met en évidence que la République Démocratique du Congo, en tant que pays à la fois forestier, vulnérable et stratégique, se trouve à un tournant crucial de son engagement climatique sur la scène internationale. Le changement climatique, qui représente aujourd'hui l'un des défis majeurs du XXIe siècle, ne peut être dissocié du développement durable. Et c'est dans ce cadre que la diplomatie climatique apparaît comme un levier stratégique incontournable pour défendre les intérêts nationaux, attirer des ressources, bâtir des partenariats et faire entendre la voix du pays.

Par la richesse de son bassin forestier, son potentiel en minéraux critiques pour la transition énergétique et la diversité de ses écosystèmes, la RDC dispose d'atouts majeurs pour peser à tous les niveaux de la gouvernance climatique. Toutefois, ces atouts ne se traduisent pas encore de manière cohérente et efficace en gains diplomatiques concrets ou en bénéfices tangibles pour le développement durable. L'émergence d'une diplomatie climatique congolaise active, structurée et mieux articulée autour des réalités locales et des mécanismes internationaux s'impose donc comme une priorité. Cela implique une meilleure coordination institutionnelle, une montée en compétences des acteurs diplomatiques, une vision stratégique cohérente, mais aussi un dialogue constant avec la société civile, le secteur privé et les partenaires internationaux.

En somme, la diplomatie climatique ne doit plus être perçue uniquement comme un domaine réservé aux chancelleries, mais comme un outil transversal au service de la souveraineté climatique, de la sécurité environnementale, et du développement inclusif et durable congolais. L'avenir réside dans la capacité du pays à transformer

ses vulnérabilités climatiques en opportunités géopolitiques, économiques et sociales, par une diplomatie visionnaire et audacieuse.

Les recommandations formulées soulignent l'importance d'une approche intégrée, transparente et inclusive, capable d'optimiser les retombées des engagements internationaux pour renforcer la résilience et favoriser une transition écologique juste. En adoptant ces orientations, la RDC peut non seulement améliorer sa position sur la scène diplomatique, mais aussi transformer la crise climatique en une réelle série d'opportunités de développement socio-économique durable.

Références bibliographiques

1. **Ouvrages et articles**

Sthephen Kesner, cité par Jean-Frédéric Morin, in *L'enjeu mondial, l'environnement*, Paris, Presses des Sciences Po, 2015 pp.113-135.

BOYOO ITAKA Claude, juillet –septembre 2022, *Défis majeurs de la diplomatie climatique mondiale,* Revue africaine interdisciplinaire, volume 4, N°76, pp.77-91.

Armande Orsini, *La diplomatie environnementale*, Presses de Sciences Po, pp.275-290, cité par Thierry Balzacq et Al in *Manuel de diplomatie*, Presses de Sciences Po, Paris 20218, 400p.

Boudia, S., & Henry, E. (2015). Pour une histoire politique des transnationalisations des risques sanitaires et environnementaux. In E. Henry & S. Boudia (éds.), *La mondialisation des risques*. Presses universitaires de Rennes. https://doi.org/10.4000/books.pur.73322

Pamela Chasek, PhD, Septembre 2020, *Stockholm et la naissance de la diplomatie environnementale*, IISD – Earth Negotiations Bulletin, www.iisd.org consulté le 29 juillet 2025 à 14h44.

Isidore Kouwonou, février 2025, *Top 7 des principaux minerais en RDC et leur contribution à l'économie du pays*, www.bbc.com

BOYOO ITAKA Claude, *Du défi de développement à l'enjeu du climat. Opportunités et perspectives de la diplomatie climatique de la République Démocratique du Congo,* ***Mémoire de DEA, Unikin, 2023, p16.***

GRONDEAU, Mikaël. (2018). *Modélisation des effets de sillage d'une hydrolienne avec la méthode de Boltzmann sur réseau*, HAL Archives ouvertes, Thèse de doctorat, Normandie Université. https://www.researchgate.net/figure/Schematisation-de-leffet-de-serre_fig1_333445848 20.07.2025.

Ministère de l'Environnement et Développement Durable, *Plan National d'Adaptation aux changements climatiques 2022-2026*, Kinshasa, 2021, p47

UN-REDD PROGRAMME, *La République démocratique du Congo franchit une nouvelle étape vers la finalisation de son système de garanties*, Blog du février 2022. https://www.un-redd.org/post/la-republique-democratique-du-congo-franchit-une-nouvelle-etape-vers-la-finalisation-de-sonsysteme-des-garanties

Tyala Ifwanga, *Comprendre le Partenariat Forêt UE-Congo*, janvier 2025. https://www.fern.org/fr/publications-insight/understanding-the-eu-congo-forest-partnership/

Banque Mondiale, *Accès à l'électricité (% de la population urbaine) – RD Congo de 2000 à 2023*, [ESMAP]. https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/eg.elc.accs.zs?locations=cd

AFD, *Renforcement de la résilience des quartiers urbains de Kinshasa – Projet TO PETOLA* de 2020 à 2025. https://www.afd.fr/fr/projets/renforcement-de-la-resilience-des-quartiers-urbains-de-kinshasa-projet-petola

Radio Okapi, *COP 28 : la RDC obtient 2 succès, estime l'envoyée spéciale du Chef de l'Etat*

pour la nouvelle économie du climat, Décembre 2023. https://www.radiookapi.net/2023/12/05/actualite/environnement/cop-28-la-rdc-obtient-2-succes-estime-lenvoyee-speciale-du-chef

SEED SYSTEMS GROUP, *Stratégies pour un développement durable du système semencier en RDC*, 2015, www.seedsystemsgroup.com

Dunia, D.; Fornkwa, V. 2023. *Tools4SeedSystems: Cameroon and DRC activities and plans.* May 2023. International Potato Center. https://cipotato.org/publications/tools4seedsystems-cameroon-and-drc-activities-and-plans/

Agence Ecofin, RDC : Power Africa investira 15,5 millions de dollars dans l'électrification rurale, Aout 2024. www.genceecofin.com/electricite/1908-120838-rdc-power-africa-investira-15-5-millions-de-dollars-dans-l-electrification-rurale

Agence Ecofin, *Record des financements climatiques à 52 milliards $ en Afrique en 2022 (rapport)*, octobre 2024. https://www.agenceecofin.com/actualites-finance/2410-122787-record-des-financements-climatiques-a-52-milliards-en-afrique-en-2022-rapport

Charlène Watson et Al, Février 2022, *Note régionale sur le financement climatique : Afrique subsaharienne*, Climate Change Apdate, p.3. https://climatefundsupdate.org/wp-content/uploads/2022/04/CFF7-Afrique-subsahariennce_FR

Rapports

Banque mondiale. (2021). Rapport sur le programme REDD+ en RDC ;

Fonds Vert pour le Climat. (2022). Projet d'énergie renouvelable en RDC ;

PNUD RDC. (2020). Renforcement de la résilience des communautés agricoles ;

CEEAC. (2019). Initiatives régionales pour la gestion durable des écosystèmes ;

WCS RDC. (2021). Conservation et développement durable en RDC.